

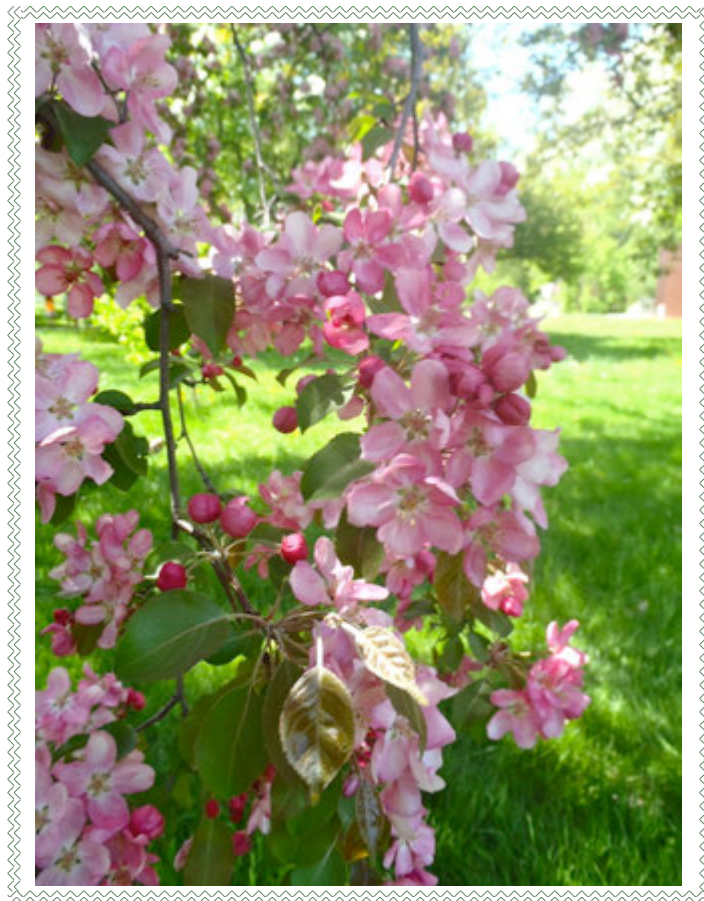


Mars 2017
Volume 25, numéro 1
85^e bulletin

Le Drapeau

Association des Familles Drapeau Inc.

JOYEUSES PÂQUES
À TOUTES LES FAMILLES DRAPEAU !



*Pommiers au Jardin botanique de Montréal
par Thérèse Drapeau, printemps 2016*

Objectifs de l'Association (Fondée en avril 1992)

Objectifs:

- 1- Regrouper quiconque est descendant de l'ancêtre **Antoine Drapeau** et de son épouse **Charlotte Joly** en Amérique du Nord.
- 2- Découvrir ses racines et connaître l'histoire de la famille.
- 3- Promouvoir la fraternité entre les membres par des rencontres.
- 4- Organiser des rassemblements et promouvoir diverses activités.
- 5- Susciter un sentiment d'unité, de fierté et d'appartenance parmi ses membres.
- 6- Répertoire tous les descendant(e)s d'**Antoine Drapeau** et **Charlotte Joly** dans une base de données de généalogie.
- 7- Offrir un service de généalogie pour les ascendances en ligne directe.
- 8- Constituer un dépôt d'archives et de souvenirs.
- 9- Maintenir les liens familiaux avec nos parents **Drapeau** à Fontenay-le-Comte et **Joly**, en France.
- 10- Faire connaître l'histoire de ceux et celles qui portent ou ont porté le patronyme des Drapeau.
- 11- Souligner le mérite des Drapeau qui se sont démarqués.
- 12- Publier le bulletin de liaison «Le Drapeau» contenant des articles aux couleurs des Drapeau.

Association des familles Drapeau Inc. Membres du conseil d'administration 2016-2017

Alexandre Drapeau, 120, président

239, rue Cherbourg
St-Nicolas, QC, G7A 1P5
Tél.: 418-831-1561
alexandre.drapeau@sympatico.ca
Fin de mandat: 2018

Michel Drapeau, 389, vice-président, bulletin

545 Carré Arsenault
Sainte-Thérèse, QC, J7E 2K6
Tél.: 450-430-6864
LeDrapeau@bell.net
Fin de mandat: 2017

Huguette Drapeau, 014, trésorière

16968 Chemin de la Grande-Ligne
Québec, QC, G2N 2C6
Tél.: 418-849-0524
huguette.drapeau@ccapcable.com
Fin de mandat: 2017

Louise Drapeau-Buteau, 545, secrétaire

446, ch. Plaisance,
St-Henri-de-Lévis, QC, G0R 3E0
Tél.: 418-882-5596
louisedrapeau@globetrotter.net
Fin de mandat: 2017

Denise Drapeau, 587, généalogie

412, rue Pigeon,
Belœil, QC, J3G 2P8
Tél.: 450-536-0445
afd_genealogie1665@yahoo.ca
Fin de mandat: 2017

Florent Drapeau, 010, objets promotionnels

15, rue des Marguerites, #2
Rivière-du-Loup, QC, G5R 6C9
Tél.: 418-863-4776
erick@etincelle.ca
Fin de mandat: 2018

Nicole Drapeau, 199, photos

4500 chemin des Cageux, app.606,
Laval, QC, H7W 2S7
Tél.: 450-973-6691
drapeaunicole@hotmail.com
Fin de mandat: 2017

Hébert Arseneault, 568, administrateur

99, Savoie St.
Balmoral, NB, E8E 1J7
Tél.: 506-826-2590
pierrette.hebert@hotmail.ca
Fin de mandat: 2018

Lucien Drapeau, 085, administrateur

1150, de Courcheval, Condo # 728
Lévis, QC, G6W 0M3
Tél.: 418-839-6093
drapeau.lucien@videotron.ca
Fin de mandat: 2017

Jean-Claude Drapeau, 350, administrateur

522, boul. St-Germain
Rimouski, QC, G5L 3P9
Tél.: 418-772-6784
jeanclaudedrapeau@globetrotter.net
Fin de mandat : 2018

Jean-François Drapeau, 751, administrateur

50, rue Laliberté,
St-Henri-de-Lévis, QC, G0R 3E0
Tél. : 418-454-2303
jeffdra73@hotmail.com
Fin de manda

MOT DU PRÉSIDENT



Alexandre Drapeau, Président (120)

Bonjour la famille

Je vous souhaite à nouveau une année de bonheur et de santé et que vos désirs se réalisent. Notre association est en bonne forme et la raison en est que les membres du CE et du CA sont d'un grand dévouement, ce qui facilite la bonne marche de notre association. Je tiens à remercier tous les membres présents lors de nos activités; cet encouragement nous donne l'énergie de travailler pour l'avenir de l'association. Je souhaite aussi remercier :

- le comité du bulletin, l'âme de notre association, sous la responsabilité de Michel;
- le vice-président Michel, la trésorière Huguette et la secrétaire Louise;
- la généalogiste Denise, Thérèse pour tout son travail au bulletin et aussi pour l'organisation du 25^e;
- ainsi que nos conjointes et conjoints pour leur collaboration.

Nous avons reçu cette année des dons de plusieurs personnes. Vous trouverez la liste des donateurs dans le bulletin de décembre 2017. Je les remercie pour leur belle générosité. Notre campagne de financement n'a pas encore atteint son objectif et nous allons continuer à solliciter.

Nous voici arrivés en 2017. Cette année nous aurons le plaisir de célébrer le 25^e anniversaire de l'association. Je vous invite à vous y préparer et à inviter les membres de chacune de vos familles à participer à cet événement qui se tiendra à Montréal, au cœur du parc La Fontaine. Thérèse et son équipe nous préparent une grande et belle journée à Espace La Fontaine et a prévu de bien belles choses au programme. Cet endroit est tout désigné pour nous tous et les enfants seront dans un milieu qu'ils apprécieront. Nous avons aussi travaillé très fort pour que les tarifs d'inscription soient les plus abordables possible afin d'avoir une grande participation à ces célébrations.

Tous les membres du CA sont impatients de vous rencontrer lors du 25e anniversaire.

À bientôt

Alexandre

SOMMAIRE DU BULLETIN

Les objectifs de l'association et le CA	2	25 ^e rencontre des Drapeau à Montréal!	11
Le mot du président	3	Journée de l'autisme le 2 avril	12
Le mot du rédacteur en chef	4	Des nouvelles?	13
Décès d'Henri Bourgoïn	5	Avis de décès	14
Nos cégeps ont 50 ans!	6		

MOT DU RÉDACTEUR EN CHEF

Chers membres,

Le printemps qui arrive à nos portes nous invitera sous peu à nous rassembler entre amis ou en famille pour souligner la fête de Pâques. Je profite de l'occasion pour vous souhaiter à tous de très Joyeuses Pâques en espérant que vous partagerez de merveilleux moments avec vos proches.

En ce qui me concerne, le mois d'avril est également un mois porteur d'espoir pour ma famille. En effet, le 2 avril est la *Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme* qui a pour but de mieux informer les gens sur les réalités qui entourent ce trouble du développement. Je suis le fier grand-père d'une petite fille de 5 ans, Anik, autiste et déficiente intellectuelle. Je comprends l'importance de non seulement s'ouvrir à la différence, mais également de l'accepter. Je vous invite donc tous à souligner cette journée en portant fièrement du bleu.

Cette année marque les 50 ans d'existence des cégeps qui ont grandement évolué depuis leur création. Ceux-ci font désormais partie de notre paysage historique, nous avons donc le plaisir de vous offrir un très bel article sur le parcours de ces

institutions signé par Nicole Lafleur autrefois directrice générale du cégep de Lévis-Lauzon et présidente de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial de 2005 à 2010. Aussi, pour ceux qui ont eu la chance de visiter la maison de notre ancêtre à Fontenay-le-Comte et de faire connaissance avec M. Henri Bourgoïn qui en fut le propriétaire, vous pourrez en apprendre davantage sur cet homme généreux à qui nous devons en partie la conservation de notre patrimoine et qui nous a malheureusement quitté récemment.

Finalement, viendra bientôt le temps de notre rassemblement annuel! Je vous invite à prendre connaissance du programme et de réserver la date du 12 août 2017 à votre agenda. Espérant vous y voir en grand nombre, avec vos familles et vos amis au cœur du parc La Fontaine à Montréal à l'occasion du 375^e de la métropole!

Bonne lecture à tous!

Michel A. Drapeau, éditeur

ERRATUM

La plaque inaugurée en août 2016 au moulin Saint-Laurent comportait une omission et sera modifiée pour mieux refléter l'histoire de cette transaction du seigneur Drapeau. On y ajoutera aussi une traduction en anglais à l'intention des touristes de passage.

Le moulin Saint-Laurent

Le seigneur Joseph Drapeau acquiert le 24 mai 1800, par vente aux enchères, la moitié de la seigneurie de l'île d'Orléans, soit la partie à l'ouest du chemin du Mitan.

Il décède en 1810, laissant à son épouse et à ses filles ladite seigneurie incluant le moulin à farine. En 1829, au décès de leur mère, Marie-Geneviève Noël de Tilly, les six filles héritières deviennent seigneures de plein droit.

Le 5 avril 1858, les seigneures Drapeau céderont le moulin à François Gosselin. Sa famille l'exploita jusqu'aux années 1920.

Le 13 août 2016

Association des familles Drapeau

Décès d'Henri Bourgouin de Fontenay-le-Comte, un grand ami de la famille Drapeau

Au début de décembre 2016, je recevais une carte de vœux d'Henri et Monique Bourgouin m'informant qu'ils habitaient désormais à la Résidence des Chaumes à Pissotte, étant donné l'état de santé d'Henri. Il se déplaçait en fauteuil roulant depuis un bon moment. Dernièrement il est tombé se brisant le col du fémur. Conduit à l'hôpital de Fontenay-le-Comte, il décède deux jours plus tard, le 20 décembre 2016.



*Monique et Henri Bourgouin
à Fontenay-Le-Comte.*

J'ai connu Henri et Monique en faisant des recherches à Fontenay pour connaître les origines de notre ancêtre Antoine Drapeau. C'était en 1994, Henri était propriétaire de la maison bâtie sur les fondations de l'édifice où notre ancêtre Antoine est né.

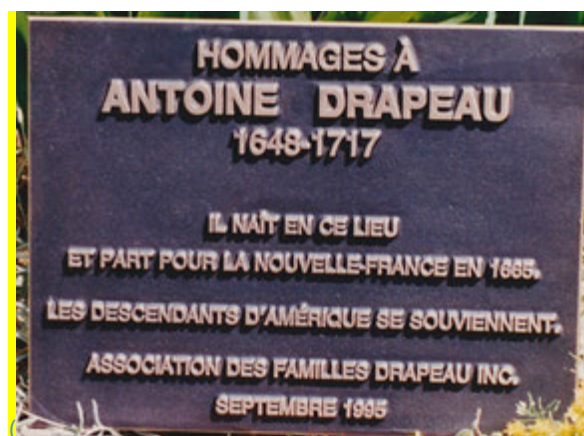
Tous les Drapeau de passage à Fontenay étaient les bienvenus chez les Bourgouin. Henri se faisait un plaisir de montrer dans le sous-sol de sa résidence une grande citerne en terre cuite de deux mètres de hauteur où l'on recueillait l'eau de pluie au temps d'Antoine.

Je rends hommage à Henri et à Monique Bourgouin pour leur contribution à l'histoire de notre famille. Que de fois j'ai été hébergé avec mon épouse chez les Bourgouin. Henri m'a fait visiter tous les coins et recoins de Fontenay où il trouvait toujours de nouveaux éléments d'histoire à me communiquer. Je lui en sais gré. Henri terminait ses vœux de cette année par ces mots que je partage avec vous: «*Les années passent, mais les souvenirs ne s'effacent pas.*»

Bertrand Drapeau



*Maison des Bourgouin, 20 rue Rabelais,
Fontenay-le-Comte. Une plaque apposée en
1995 à gauche de la porte d'entrée rappelle
notre ancêtre.*



*Photo de la plaque avant son installation
sur la maison d'Antoine Drapeau à Fontenay-le-comte*

NOS CÉGEPS ONT 50 ANS - DE QUOI ÊTRE FIERES!

Par Nicole Lafleur

Eh oui! Les cégeps ont vu le jour à l'automne 1967. Pour apprécier le chemin parcouru au Québec grâce à eux, rappelons la situation qui prévalait en matière d'éducation avant 1960 et les enjeux auxquels le Québec faisait alors face. On verra ce qui a mené à la refonte complète du système éducatif québécois et à la création des cégeps. Par la suite, nous décrirons l'implantation de ce dispositif éducatif unique en Occident de même que les ajustements apportés au fil des ans, avant de conclure sur l'efficacité du système collégial par rapport aux objectifs qui lui étaient assignés.

Les années 1960

Illustrons d'abord la situation d'alors par le cas d'une famille de la rive sud de Québec, ma belle-famille. Hélène était la sixième des enfants de Joseph Drapeau, laitier à Charny et d'Andréna Roy, tous deux originaires de Saint-Henri-de-Lévis. Après avoir terminé son cours commercial au Couvent de Charny, Hélène a travaillé comme secrétaire. En 1966 elle fut embauchée par le frère Hormidas Gélinas qui venait d'être nommé directeur général du futur cégep de Sainte-Foy et qui veillait à son implantation.



Hélène est dans la dernière rangée, quatrième à droite, entre deux garçons

Les treize enfants de Joseph et Andréna ont connu le système scolaire d'avant les transformations et ont eu accès gratuitement aux écoles de la commission scolaire locale. Pour les filles, tout le secondaire était offert à Charny. Après la neuvième année, elles pouvaient poursuivre au commercial ou au scientifique. Pour les garçons, terminer son secondaire voulait dire, après la 9^e année, quitter le village pour se rendre dans un collège géré par la même communauté de frères ou fréquenter d'autres écoles de la région de Québec ou de Lévis.

Chaque commission scolaire, tout comme chaque école privée, gérait ses programmes et ses diplômes. Changer d'école présentait des défis et de réels obstacles au plan du cheminement scolaire tout en générant des coûts pouvant devenir inabornables.

Chez les Drapeau, un seul des garçons et deux des six filles survivantes ont obtenu un diplôme secondaire. Par ailleurs, après avoir repris les cours exigés par l'École des infirmières de l'hôpital Saint-Michel-Archange, une d'entre elles a réussi à s'y faire admettre. Il faut, dans le contexte de l'époque, admirer sa détermination et son courage car, à cette époque, l'éducation des adultes ne faisait pas partie du système.

La famille Drapeau vivait à proximité d'une zone urbaine pourvue d'écoles privées et publiques, d'instituts professionnels, de collèges classiques et d'une université. Cela présentait un avantage, mais les frais de scolarité constituaient souvent un obstacle infranchissable. Aucun Drapeau n'a fréquenté de collège classique, voie privilégiée d'accès à l'université. Cependant, le plus jeune d'entre eux fut admis à Laval après avoir réussi la propédeutique requise par l'université pour l'admission en génie. Deux de ses frères plus âgés avaient commencé une formation commerciale dans un institut de Québec mais ne l'avaient pas terminée. En zone rurale, il y a encore les écoles de rang où les conditions sont rarement réunies pour assurer la poursuite des études. Loin d'un centre urbain et entraînant des frais importants pour certaines familles, l'accès à l'éducation et aux diplômes est presque impensable...



École de rang (Non-daté, archives Le Devoir)

Au début des années 1960, 63% des élèves francophones finissent leur 7^e année et seulement 13% leur onzième alors que 36% des anglophones atteignent ce niveau. Il existe au Québec plus de 1 500 commissions scolaires qui gèrent leurs programmes et la reconnaissance de leurs diplômes selon leurs propres critères. Si on veut poursuivre des études universitaires, peu accessibles aux filles toutefois, il faut s'inscrire au cours classique après sa 7^e année et y réussir les huit années prévues (il existe quelques autres options, mais limitées). À la fin des années 1950, il existe une centaine de collèges classiques dont seulement vingt sont ouverts aux filles. Ces dernières se retrouvent surtout cantonnées au secrétariat, à l'enseignement et aux soins infirmiers. En 1960, les données disponibles indiquent que 3% des jeunes francophones de 20 à 24 ans fréquentent l'université contre 11% des anglophones du même âge. L'éducation supérieure est alors peu accessible et coûte cher. Le Québec est très en retard et un rattrapage majeur doit être réalisé.

Une réelle volonté de changement

Déjà, au cours des années 1950, on dénonce la faible scolarisation des francophones, le sous-financement de l'enseignement, la faible accessibilité aux études et l'absence d'une autorité politique unifiée sur l'éducation pour garantir la sanction des études (les diplômes) et la qualité de la formation. Des voix fortes s'élèvent pour réclamer une commission d'enquête pour étudier la situation.



120318-Mtl-vivredansunqcinstruit.jpg

Le Québec, en profonde mutation démographique, économique et sociologique, a besoin de citoyens éduqués pour faire face à ses besoins sociaux, démocratiques, scientifiques et technologiques. En 1960, le Parti libéral du Québec, alors dans

l'opposition, propose dans son programme électoral de créer une Commission royale d'enquête sur l'éducation, ce qu'il réalisera dès son accession au pouvoir. En février 1961, il crée ladite commission compte tenu «des multiples problèmes à tous les niveaux de l'enseignement¹». Cette commission sera présidée par Mgr Alphonse-Marie Parent.



Mgr Alphonse-Marie Parent (1906-1970) Musée québécois de culture populaire

Vu l'urgence de la situation, le gouvernement du Québec demande à la Commission de déposer son rapport au 31 décembre 1962. La première partie du rapport est cependant déposée en avril 1963. Elle propose la création d'une autorité intégratrice, le ministère de l'Éducation (MÉQ) pour assurer l'accessibilité à l'éducation sur tout le territoire et des diplômes équivalents. La Commission suggère aussi de revoir la totalité des structures éducationnelles. Elle veut éliminer l'éparpillement et relier les niveaux, les concevoir comme des passages les uns vers les autres. À l'époque, le Québec n'est pas le seul à se préoccuper de son système éducatif, tous les états occidentaux font face au même défi, celui d'accéder à la modernité.

Nouveau modèle pour l'éducation post-secondaire

Après avoir revu l'enseignement primaire et secondaire, la Commission se penche sur le modèle à adopter pour permettre au plus grand nombre de jeunes d'étudier plus longtemps. La Commission souhaite aussi accorder un délai aux jeunes voulant mûrir leur choix d'orientation. Comme le rappelle Guy Rocher² la Commission, après avoir examiné les modèles canadien et nord-américain, a conclu que malgré la prévalence de cette approche, elle n'offre pas de meilleure garantie contre les échecs lors du passage de la 12^e année vers l'enseignement supérieur, ni une réelle démocratisation de l'enseignement supérieur.

C'est ainsi qu'une formation intermédiaire entre le secondaire et l'enseignement supérieur s'est imposée. Ce nouveau modèle d'enseignement, unique en Occident, s'articulait autour du concept novateur d'assurer une formation générale commune à tous les collégiens, d'accroître leur polyvalence, de minimiser les impacts des changements d'orientation en cours de route et de faire se côtoyer futurs universitaires et technologues. Par les changements proposés, la Commission souhaitait créer les assises d'une vie démocratique plus solide au Québec. De plus, cet «institut» (c'est ainsi que la Commission nommait les futurs établissements) devait s'inscrire dans la réalité régionale. Dès janvier 1965, Paul-Gérin Lajoie, ministre de l'Éducation, crée un comité de planification pour mettre en œuvre les recommandations du Rapport. Ce comité dépose ses résultats en avril 1966 dans un contexte préélectoral qui ramène au pouvoir, en juin 1966, l'Union nationale dirigée par Daniel Johnson père. Ce changement de gouvernement ne freine en rien les réformes tant attendues. Arthur Tremblay est maintenu dans ses fonctions de sous-ministre par Jean-Jacques Bertrand, nouveau ministre de l'Éducation. Dès novembre 1966, les structures du MÉQ sont ajustées pour créer les premiers établissements du futur réseau collégial.

Le rapide essor des cégeps

L'appel de projets lancé aux régions pour créer les nouveaux établissements stipule que ceux-ci doivent être constitués à partir de collèges classiques, d'écoles normales ou d'instituts de technologie existants. Vingt-trois groupes régionaux manifestent leur intérêt, certains étant prêts à démarrer dès septembre 1967. Sept sont rapidement identifiés en mai, cinq autres pouvant voir le jour tout de suite après.

On accueille les premières cohortes d'étudiants en septembre 1967 à Chicoutimi, Jonquière, Rouyn, Limoilou (St-Jean-Eudes), Hull, Rimouski et Sainte-Foy. Il n'y en avait cependant aucun dans la région montréalaise. Devant les manifestations publiques d'insatisfaction, cinq autres projets sont annoncés : Longueuil, Valleyfield, Sainte-Thérèse, Sainte-Croix (Maisonneuve) et Ahuntsic. Une deuxième vague accueille ses premières cohortes en septembre 1968, soit au Vieux-Montréal, à St-Laurent, Rosemont, Bois-de-Boulogne, Dawson, Joliette, Saint-Hyacinthe, Saint-Jean-sur-le-Richelieu, Trois-Rivières, Shawinigan, Sherbrooke et Gaspé.

Aujourd'hui, le réseau des cégeps est composé de 48 établissements (plus de 175 000 étudiants).

Certains ont été autorisés à créer des antennes³ sur leur territoire afin d'améliorer l'accessibilité aux études; d'autres ont une structure avec des succursales régionales (p. ex. le collège régional de Lanaudière).



Entrée Métro du cégep de Ste-Foy

Recherche et transfert technologique

Depuis 1983, les cégeps peuvent être autorisés à réaliser des travaux de recherche et de transfert technologique dans des domaines d'expertise qu'ils ont développés et qui leur sont reconnus par le MÉQ. Les quarante-neuf centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT)⁴ ont pour mission d'accompagner les organismes et les entreprises, particulièrement les PME, dans leur démarche d'innovation. Dans les cégeps, un bassin d'enseignants et de personnel technique très qualifiés s'est constitué au fil du temps. Il comprend 1300 experts détenteurs de post-doctorats, de doctorats, de maîtrises, de baccalauréats ou de techniques spécialisées qui, en plus de former les futurs diplômés, contribuent au développement économique de leur région et de tout le Québec dans le domaine reconnu par le mandat qui leur est confié. Un grand nombre de professeurs sont aussi associés comme chercheurs dans des équipes universitaires. On peut retrouver sur le site <http://reseautranstech.qc.ca/> les informations concernant les CCTT et leur distribution régionale.

Évaluation et ajustements

Dès la mise en place du réseau des cégeps, certains reproches leur sont faits. À la fin des années 80, après vingt ans de mise en place et de développement, différents acteurs se questionnent sur l'atteinte des objectifs prévus. Des données observées à ce moment-là indiquent qu'il n'y a pas encore assez de jeunes qui poursuivent leurs études au collégial, particulièrement en formation technique et que le taux de diplomation n'est pas assez élevé.

De plus, on reproche aux programmes établis par les autorités ministérielles et dispensées par les collèges, de ne pas être assez souples pour s'adapter aux diverses réalités régionales.

En 1993, sous la direction de Mme Lucienne Robillard, alors ministre de l'Éducation, des changements majeurs sont arrêtés et la Loi des collèges d'enseignement général et professionnel est modifiée. On veut donner plus d'autonomie aux collèges dans la réalisation de leur mission mais aussi plus de responsabilités et d'obligations de reddition de compte. Des efforts considérables sont consacrés à cette réforme de l'enseignement collégial par les cégeps, les enseignants et autres professionnels.



Lucienne Robillard (radioalumni.ca)

Pour compléter ce transfert de responsabilités vers les collèges, un organisme d'évaluation externe est créé : la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CEEC). Son mandat est d'assurer la qualité de l'enseignement collégial et notamment d'en témoigner publiquement par ses rapports. On peut retrouver plus d'informations sur le CEEC sur le site <http://www.ceec.gouv.qc.ca/> ainsi que tous les rapports publiés sur chacun des établissements collégiaux (cégeps, collèges privés subventionnés et établissements collégiaux privés non subventionnés).

Contre le décrochage scolaire

Un observateur de l'enseignement collégial rencontré pour cet article affirme que depuis leur création, les cégeps vivent dangereusement au sens où leur pertinence est souvent remise en question. Ainsi en 2003 dans un «*diagnostic accusateur*», pour reprendre la formule de Pierre Fortin⁵, la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) dénonce le gaspillage que constituent les cégeps. D'après la FCSQ une

dépense excédentaire d'un milliard de dollars est imputée surtout aux cégeps où les étudiants restent trop longtemps et où un nombre nettement insuffisant d'étudiants au secteur technique sont formés. Sous la direction de l'économiste Pierre Fortin de l'Université du Québec à Montréal appuyé de Nathalie Havet et de Marc Van Auderode de l'Université Laval, une étude approfondie de l'argumentaire et des fondements du rapport de la FCSQ a été réalisée. Fortin y démontre (outre une erreur technique de double comptage dans le calcul des coûts de fréquentation), que «*la durée des études pour l'obtention d'un diplôme universitaire n'est pas plus élevée au Québec que dans les autres provinces canadiennes, qu'il n'y a aucune base sérieuse pour soutenir que le Québec dépense inutilement pour soutenir des étudiants en trop dans les cégeps, et que loin de ralentir le cheminement des jeunes Québécois dans le système d'éducation, les cégeps servent au contraire à redresser leur tendance, manifeste au niveau secondaire, à décrocher des études plus tôt et en plus grand nombre que les jeunes des autres provinces canadiennes. (...) Il faut voir les cégeps comme un antidote à la forte propension des jeunes Québécois à décrocher du secondaire. Ce sont des accélérateurs de scolarisation.*»

Pierre Fortin et ses collègues ont ensuite abordé les impacts des cégeps sur le système d'éducation, de l'économie et de la culture. Malgré le fait que les jeunes Québécois décrochent du secondaire, la performance relative des jeunes Québécois se redresse de façon remarquable; les chercheurs démontrent que cela est principalement dû à la présence et à l'action des cégeps. Ils considèrent que le système collégial québécois «*atténue de manière significative les motifs de non-poursuite d'études post-secondaires au Canada, dont le manque d'argent, l'indécision sur l'orientation et l'éloignement du collège ou de l'université, tous obstacles à la persévérance des études*». Ils concluent également que «*la performance des cégeps contribue à réduire les inégalités sociales de manière particulièrement significative*». D'après les auteurs, l'influence des cégeps, dépasse de beaucoup leurs activités éducatives immédiates. Et que dire de la place acquise par les femmes depuis leur accès aux cégeps!

Conclusion

Les cégeps ont été créés à la fin des années 1960 pour contribuer à hausser la scolarité d'un Québec entrant dans la modernité et démocratiser l'éducation. Par leur adaptation continue aux attentes de la société qui se sont exprimées au fil

du temps et leur acharnement à faire en sorte que chaque jeune (et adulte) de chacune des régions puisse, selon ses talents, se faire une place et créer un avenir meilleur pour tous, les cégeps ont mérité respect et reconnaissance. Ma belle-sœur, Hélène Drapeau, était très fière des réalisations des cégeps et d'avoir contribué à soutenir les enseignants qui, chaque jour, font le collégial⁶. Espérons que tous les héritiers des cégeps, chacun à leur manière, saluent à travers ce cinquantième anniversaire, les artisans de cette institution, cette innovation très pertinente qu'est le cégep.

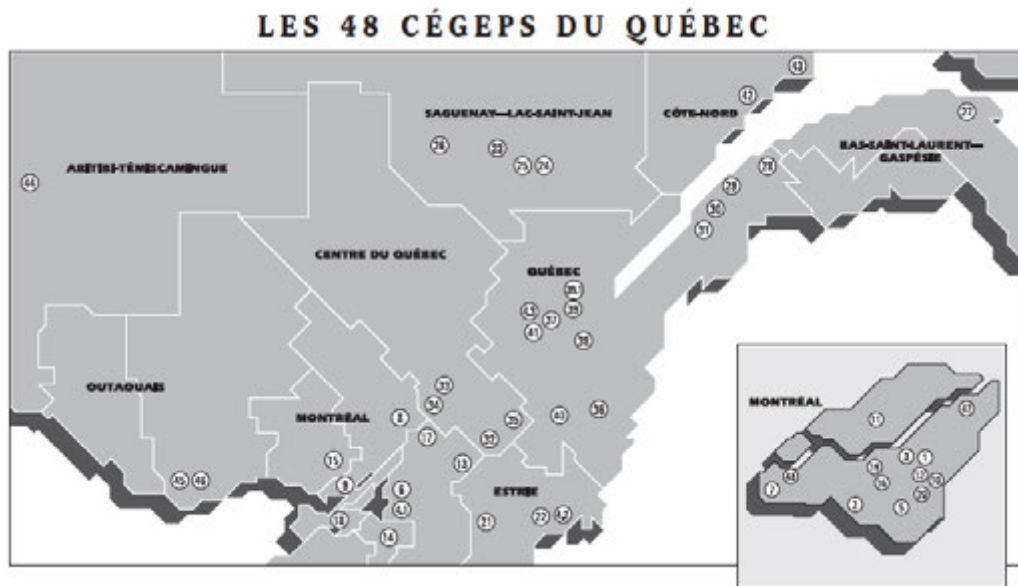
Nicole Lafleur a commencé sa carrière comme enseignante dans un Centre d'orientation et de formation des immigrants (COFI). Elle a consacré presque toute sa vie professionnelle au collégial, d'abord comme enseignante puis dans différents postes de gestion dont celui de directrice générale du cégep de Lévis-Lauzon. Elle a présidé la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial de 2005 à 2010.

Notes

1. PROVINCE DE QUÉBEC (1963). *Rapport Parent, Rapport de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec*, (1963). Édition petit format en cinq volumes, p. xiii.
2. HÉON, Lucie, SAVARD, Denis, HAMEL, Thérèse (2008). *Les cégeps, une grande aventure collective québécoise*, Presses de l'Université Laval, 533 p.
3. *Un campus plus ou moins éloigné du site principal du cégep.*
4. Certains cégeps en ont deux
5. FORTIN, Pierre, HAVET, Nathalie, VAN AUDERODE, Marc. *L'apport des cégeps à la société québécoise* (2004), Fédération des cégeps, <http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/1871934>
6. Hélène a pris sa retraite en juin 1989. Elle était alors coordonnatrice du Service de la reprographie et du secrétariat.

Références

- DUFOUR, André, (1997). *Histoire de l'éducation au Québec, Montréal, Boréal*, 123p.
- DASSYLVA, Martial (2004). *La naissance des cégeps, 1967-1971*, mémoire de maîtrise, présenté au département d'histoire de l'Université du Québec à Montréal, 171p.
- FORTIN, Pierre, HAVET, Nathalie, VAN AUDERODE, Marc. *L'apport des cégeps à la société québécoise* (2004), Fédération des cégeps, <http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/1871934>.
- HÉON, Lucie, SAVARD, Denis, HAMEL, Thérèse (2008). *Les cégeps, une grande aventure collective québécoise*, Presses de l'Université Laval, 533 p.
- PROVINCE DE QUÉBEC (1963). *Rapport Parent, Rapport de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec*, (1963). Édition petit format en cinq volumes



On peut visualiser le réseau sur le site <http://www.fedecegeps.qc.ca/cegeps/carte-des-etablissements/>
 Description de l'offre collégiale sur le site du MÉQ <http://www.education.gouv.qc.ca/colleges/etudiants-au-collegial/formation-collegiale/>.

25^e rencontre des familles Drapeau Spécial familles et enfants au parc La Fontaine de Montréal!

La 25e rencontre annuelle et l'Assemblée générale auront lieu cette année à Montréal à l'occasion du 375e anniversaire de la métropole le 12 août 2017 au cœur du parc La Fontaine!

Aperçu du programme

10h30	Accueil et inscriptions Libre service pour pause déjeuner (brevages chauds et viennoiseries) Vente des objets promotionnels
11h00	Assemblée annuelle et rappel des faits saillants de l'Association
12h30	Pause santé (boîtes à lunch individuelles)
13h15	Brève conférence sur les Drapeau de Montréal et sur l'histoire du parc La Fontaine
13h 45	Partage des groupes pour les activités de l'après-midi
14h 00	Début des activités par groupes

A – Familles avec jeunes enfants (aire de jeux dans le parc, théâtre de Guignol, tour de petit train, animations spéciales pour les enfants de 4 à 12 ans; ateliers de dessins et de bricolage avec Jacques Kirouac, directeur général de Science pour tous)

B- Adultes intéressés à la découverte à pied des alentours (visite des lieux patrimoniaux du parc, qui a eu 115 ans en 2016 incluant monuments, lieux emblématiques tels le théâtre de Verdure, le site de l'ancien Jardin des merveilles, l'amphithéâtre du Plateau et aperçu des environs tel l'église Immaculée-Conception. Animation par Thérèse Drapeau, muséologue et membre de la Société d'histoire du Plateau)

C – Personnes à mobilité réduite (atelier et animation sur place: généalogie avec Denise Drapeau, conférence sur l'histoire du Plateau-Mont-Royal avec un membre de la Société d'histoire, exploration des abords du chalet-restaurant et caractéristiques de l'environnement naturel du parc)

16h00 Allocation en lien avec le 375^e de Montréal

16h15 Hommage à notre ancêtre Charlotte Joly avec deux représentantes de la Société des Filles du Roy

17h00 Échanges libres et jeux de pétanque près du centre Calixa-Lavallée

18h00 Souper libre à Espace La Fontaine (terrasse réservée ou à l'intérieur selon la météo)

Tarifs et inscriptions :

À l'occasion du 25e anniversaire de l'Association, le comité organisateur souhaite une large participation de familles avec enfants et a prévu plusieurs activités intergénérationnelles à leur intention. C'est pourquoi le conseil d'administration a consenti un montant pour combler une partie des coûts des services et de la logistique normalement partagés entre les participants. Les tarifs d'inscription sont ainsi tout à fait abordables : 35\$ par personne, membre ou non-membre encore (!), forfait de 75\$ pour une famille de 2 adultes et 2 enfants et 5\$ pour chaque enfant additionnel de moins de 12 ans. **Réservez dès maintenant votre place** en complétant le formulaire disponible en ligne à <http://familiesdrapeau.com/activites/>



Espace La Fontaine, bistro culturel

3933, avenue du Parc-La Fontaine

Montréal (Québec) H2L 0C7

514 280-2525

<http://espacelafontaine.com>

espace
la fontaine



Le 2 avril, on porte fièrement le bleu !

Depuis 2007, le 2 avril a été déclaré *Journée Mondiale de la sensibilisation à l'autisme* par l'Organisation des Nations Unies. Le Québec s'est rallié à cette cause et au mouvement international « *Light it up Blue* », initié par *Autism Speaks*. On illumine en bleu des monuments célèbres et on invite les citoyens à se vêtir de cette couleur pour ainsi, sensibiliser la population à cette condition de plus en plus présente au sein de notre société.

Depuis 2001, on note au Québec une augmentation annuelle de 23% du nombre de personnes diagnostiquées avec un trouble du spectre de l'autisme. Au Canada, cette estimation, qui inclut tant les adultes que les enfants, est d'aujourd'hui d'une personne sur 94. L'autisme n'est pas une maladie. C'est une condition liée à un trouble neuro-développemental qui se caractérise par des difficultés importantes au niveau de la communication et des interactions sociales, ainsi que des comportements, activités et intérêts restreints et répétitifs. Il arrive aussi que cette condition soit, chez certaines personnes, accompagnée d'autres troubles ou conditions diverses tels que l'épilepsie, la déficience intellectuelle, le trouble du déficit d'attention avec ou sans hyperactivité, etc.



Ma fille Anik Lacroix, âgée de 5 ans

Malgré leurs différences, ces personnes demeurent des êtres humains à part entière et ils ont beaucoup à nous apporter, car leur façon de voir le monde est d'une grande simplicité et leur amour très pur et sincère. Faire preuve d'une grande ouverture d'esprit et d'inclusion à leur égard est donc, pour nous et notre société, grandement bénéfique. À partir de là, en s'unissant tous ensemble, nous ferons du monde de demain, un endroit où chacun aura sa place.

Elizabeth Drapeau,
fière maman d'une petite fille différente

Jean Bergeron

Cartographie, Arpenteurs-Géomètres

Nos bureaux

1466, rue Notre-Dame

Ancienne-Lorette, Québec, QC, G2E 3A7

tel.: (418) 871-3098, Fax: (418) 877-2432



Arpentage Légal

- Opération cadastrale
- Bornage
- Piquetage
- Implantation
- Certificat de localisation
- Copropriété
- Lotissement



Jean Bergeron

ARPENTEUR-GÉOMÈTRE

418 871-3098

Fax: 418 877-2432

1466, Notre-Dame, L'Ancienne-Lorette G2E 3A7

DES NOUVELLES?

Vous êtes de plus en plus nombreux à partager les nouvelles de la grande famille Drapeau sur **notre site Facebook**.

<http://famillesdrapeau.com/>

Vous pouvez y contribuer en «aimant» ou en commentant les messages ou en envoyant un courriel à drapeau.therese@videotron.ca

Vous préférez qu'on en parle dans le Bulletin?

Un membre de votre famille se distingue dans son travail? Vous avez lu une nouvelle intéressante concernant une ou un Drapeau? Un événement spécial se prépare dans votre région et vous êtes impliqués dans le comité organisateur? Transmettez un courriel au rédacteur en chef Michel Drapeau, LeDrapeau@bell.net avec quelques détails et un numéro de téléphone où vous joindre. Un des membres de l'équipe du bulletin rédigera une brève nouvelle à partager avec tous nos lecteurs!



Mascan inc. Condo Commercial-Industriel
Location- Vente
Entreposage

Tél. : (418) 888-5343 Fax : (418) 888-5252

1190, rue Principale, C.P. 863, St-Agapit, Québec, Canada, G0S 1Z0

PRESTIGE WEB

Votre accompagnatrice virtuelle

- Site Web
- Médias sociaux
- Marketing Web
- Infographie et design
- Administration
- Webinaires
- Présentations visuelles
- Infolettres
- Révision / Traduction



Nancy Poirier

PRESTIGE-WEB.COM

nancy@prestige-web.com



THÉRÈSE DRAPEAU COMMUNICATIONS

FORMATION ET ANIMATION RELATIONS PUBLIQUES
MUSÉOLOGIE SCIENTIFIQUE ET PATRIMONIALE
TECHNIQUE

514-527-6809
drapeau.therese@videotron.ca



PLASAI Paul Massicotte
M. Eng.

104-1190, rue Principale
Saint-Agapit (Québec) G0S 1Z0
Canada



418.455.1069
418.888.5252
paulm@plasai.com



Ottawa, Canada



PROFESSEUR MICHEL W. DRAPEAU

www.mdlo.ca

192, rue Somerset Street West
Ottawa, Ontario, Canada, K2P 0J4
(866) 263-1607



MICHEL-DRAPEAU-LAW-OFFICE

CABINET JURIDIQUE
MICHEL DRAPEAU

MICHEL DRAPEAU
LAW OFFICE

Le cabinet juridique Drapeau propose une vaste gamme de services et se spécialise en droit fédéral canadien. Nous souscrivons aux plus hautes normes de pratique et d'éthique de la profession juridique. Notre souci d'équité constitue la pierre angulaire de la réputation que nous avons acquise pour défendre, avec vigueur et efficacité, les intérêts de nos clients, à un coût raisonnable.

Colonel Me Michel W. Drapeau s'est taillé une solide réputation à travers le Canada comme un plaideur qui s'applique de manière décisive et résolue à défendre les intérêts de ses clients, soit-ils des militaires en service ou à la retraite, des vétérans ou les membres de leurs familles ou des corporations qui sont aux prises avec un problème ou litige avec le Ministère de la Défense ou les Forces canadiennes.

In addition to being a general law practice, *Michel Drapeau Law Office* provides a wide range of services focused on federal law. We stand by the highest standards and ethics of the legal profession. We have a commitment to fairness, and we have established a reputation of protecting our clients' interests forcefully and effectively, at a reasonable cost.

Colonel Michel W. Drapeau has earned a national reputation as a skilled, resolute, tough but fair advocate for his clients. Along with his impeccable qualifications, this puts him among the very best in the representation of service members, veterans, citizens and businesses that find themselves at odd with the Canadian Forces or the Department of National Defence.

AVIS DE DÉCÈS / IN MEMORIAM



DRAPEAU, Rita (14 sept. 1931 - 8 déc. 2016)

À Laval, le 8 décembre, à l'âge de 85 ans et 3 mois, est décédée Rita Drapeau, autrefois de La Tuque. Elle laisse dans le deuil ses 2 frères Paul Emile (Raymonde) et René (Nicole), ses neveux et nièces, autres parents et amis.



DRAPEAU, Jean-Marc (1940-2016)

À l'Hôpital Jeffery-Hale, le 8 décembre 2016, à l'âge de 76 ans, est décédé monsieur Jean-Marc Drapeau fils de feu Émile Drapeau et de feu Marie-Blanche Bédard. Il laisse dans le deuil son épouse Jeannine Therrien et sa fille Annie Drapeau (Christian Schönhardt).



DRAPEAU, Jean-Louis (1943-2017)

À L'Hôtel-Dieu de Québec, le 6 janvier 2017, à l'âge de 73 ans, est décédé monsieur Jean-Louis Drapeau, époux de feu Lise Duchesneau. Né à Québec le 24 février 1943, il était le fils de feu Yvonne Savard et de feu Oscar Drapeau.

Drapeau, Claude (1946 – 2017)

À Laval, le 2 janvier 2017, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Claude Drapeau. Il laisse dans le deuil ses enfants Alexandre et Maxime, ses petits-enfants Maude, Samuel et Zoélie, son frère Jacques, ses sœurs Denise et Louise, ainsi que plusieurs parents et amis.

**NOUS DÉPLOYONS LE DRAPEAU DU Canada,
CELUI DU QUÉBEC ET DE LA SUISSE**

**MAIS UN DE NOS PRÉFÉRÉS EST AUSSI
CELUI DES FAMILLES DRAPEAU**

**QUE NOUS SOMMES HEUREUX D'ACCUEILLIR
DEPUIS 35 ANS.**

AVEC NOS HOMMAGES

**La tyrolienne est un restaurant unique, à l'ambiance
chaleureuse d'un chalet de montagne.**



**2846, rue Jules-Dallaire
Ste-Foy, Québec, G1V 2J8
LUN-JEU 11 :00-22 :00
VEN 11 :00-23 :00
SAM 17 :00-23 :00
DIM 17 :00-23 :00
Tel. : (418) 651-6905
Fax : (418) 651-7238
Email : Michel.moreau@qc.aira.com**



Association des familles Drapeau

=> 446, chemin Plaisance, St-Henri-de-Lévis, QC, G0R 3E0

=> Site web: <http://www.famillesdrapeau.com/>

=> Courriel: association@famillesdrapeau.com



Le Drapeau

Trois numéros du bulletin sont publiés chaque année. Les numéros déjà parus sont disponibles au coût de 5.00\$ chacun.

BULLETIN

RÉDACTEUR EN CHEF ET COORDINATION: Michel Drapeau, 389, Ste-Thérèse, QC

COLLABORATRICES DU BULLETIN

Janine Drapeau, 026, Longueuil, QC, rédaction, recherche d'articles

Thérèse Drapeau, 527, Montréal, QC, rédaction, révision, recherche d'articles, photos et montage

Cécile Drapeau, 131, St-Jean-de-Dieu, QC, révision

Antoinette Fortin, 021, St-Eustache, QC, avis de décès

Conceptrice du site Internet

Nancy Poirier, PRESTIGE WEB

Déménagez-vous?

Si vous déménagez, veuillez ne pas oublier d'avertir votre Association par courriel, par la poste ou par téléphone.

Merci pour votre collaboration.

Dépôt légal: ISSN 1704-1260

Bibliothèque et Archives nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

Imprimé

Poste Canada

Numéro de la convention

40069967 de la Poste-publication

Retourner les blocs adresses à:

Association des Familles Drapeau inc.

446, chemin Plaisance,

St-Henri-de-Lévis, QC, G0R 3E0